

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE 1 : OBJET - CHAMP D'APPLICATION

1.1. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les ventes conclues à distance par la société Tant qu'il y aura des Vins... (Ci-après dénommée « le Vendeur») avec un Internaute non professionnel (ci-après dénommé « le Client ») par le biais du site Internet exploité à l'adresse www.vignobleschateaux.fr (ci-après dénommé « le Site vignobleschateaux.fr »).

1.2. L'offre proposée par le Vendeur sur le Site vignobleschateaux.fr est exclusivement destinée :

- aux particuliers et/ou non professionnels. Sont donc notamment exclus les négociants, importateurs, revendeurs détaillants ou grossistes.

- âgés de plus de 18 ans et disposant de la capacité de contracter.

Il est en effet rappelé que la vente d'alcools aux mineurs est strictement interdite et pénalement sanctionnée en vertu des dispositions de l'article L.3353-3 du Code de la Santé publique. Le Client qui passe commande sur le Site vignobleschateaux.fr déclare et s'engage en conséquence à avoir 18 ans révolus à la date de la commande.

- et au territoire de la France (y inclus la Corse), les DOM-TOM et les pays de la Communauté européenne.

ARTICLE 2 : ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES

Le fait pour le Client de passer commande sur le Site vignobleschateaux.fr implique l'adhésion du Client aux présentes conditions générales de vente.

Cette adhésion se manifeste lors de la passation de la commande (cf. ci-après). A défaut d'acceptation, aucune commande ne pourra être effectuée par le Client sur le Site vignobleschateaux.fr .

ARTICLE 3 : ENTREE EN VIGUEUR

Les présentes conditions générales de vente entrent en vigueur à la date du lundi 4 avril 2011.

ARTICLE 4 : CARACTERISTIQUES DES PRODUITS

Le Client reconnaît avoir été informé de la particularité des produits commandés lesquels sont exclusivement des vins livrable. Par définition, les vins livrables sont vinifiés et mis à dispositions.

A cet égard, il est rappelé au Client que les produits commandés sont notamment caractérisés par des qualités organoleptiques fluctuantes pour lesquels le Vendeur ne peut fournir aucune garantie (sans préjudice des garanties légales telles que rappelées ci-après).

Il est en outre précisé que les ventes conclues par le biais du Site vignobleschateaux.fr ne sont ni des ventes à la dégustation ni des ventes à l'agrégage de sorte que le Client ne dispose pas de la faculté de goûter le vin acheté avant de conclure la vente.

Le Client est ainsi informé que les commandes passées sur le Site vignobleschateaux.fr constituent des commandes fermes et définitives qui pourront toutefois être annulées que dans les cas prévus par la loi et notamment en cas d'indisponibilité des produits, de force majeure ou d'exercice du droit de rétractation comme précisé ci-après.

ARTICLE 5 : PROCEDURE DE COMMANDES

5.1. La procédure de commande comporte les étapes suivantes :

1°.Sélection des produits

Le Client sélectionne les produits et les quantités qu'il souhaite commander. Il peut à tout moment vérifier les produits sélectionnés en consultant la fonction « Panier ».

A cet égard, il est précisé que la quantité de produits susceptibles d'être commandés est limitée par référence produit et par commande à 120 bouteilles. Pour tout achat de quantité supérieure, le Client doit se rapprocher du Vendeur afin que ce dernier puisse étudier sa demande.

2°.Identification du Client

Le Client renseigne ensuite le formulaire d'identification en indiquant ses noms, prénoms et adresse courriel, l'adresse de facturation et l'adresse de livraison.

Il appartient au Client de fournir des informations exactes et complètes et de veiller à leur mise à jour en cas de modifications ultérieures. Le Client peut créer son compte client afin de ne plus remplir ces informations pour les futures commandes.

3°.Choix du mode de transport et du mode de paiement

Le Client sélectionne ensuite le mode de transport des produits et le mode de paiement. La Société Tant qu'il y aura des Vins se réserve le droit de sélectionner le transporteur de son choix.

4°.Récapitulatif de commande

Un récapitulatif de la commande est ensuite soumis au Client.

Le Client dispose alors de la faculté de modifier sa commande en tout ou partie en cliquant sur la fonction « Modifier ma commande ». En ce cas, un nouveau récapitulatif de commande est soumis au Client.

5°.Acceptation des conditions générales de vente

Avant de valider la commande, le Client prend lecture des conditions générales de vente figurant sur le Site vignobleschateaux.fr et manifeste son adhésion aux dites conditions en cochant la case prévue à cet effet.

Du fait de cette action, le Client déclare et reconnaît avoir une parfaite connaissance des présentes conditions générales de vente et accepte lesdites conditions.

6°.Validation de la commande

Après acceptation des conditions générales de vente, le Client valide – de manière définitive – le contenu et le montant de la commande.

La validation – qui vaut acceptation expresse du Client – est matérialisée par la double action suivante : cliquer sur le bouton « Valider ma commande »,

puis à la suite du message « Vous allez valider définitivement votre commande. Vous ne serez plus en mesure de la modifier. Voulez vous confirmer votre commande ? », cliquez sur le bouton « Oui, je valide ma commande ».

7°.Paiement d'un acompte

Après validation par le Client de la commande, le Client procède au paiement d'un acompte dont le montant est égal à 100% du montant TTC de la commande.

5.2. La commande ainsi validée par le Client fait l'objet d'un courriel de confirmation adressé par le Vendeur– lequel matérialise l'enregistrement par le Vendeur de sa commande.

5.3. Il est précisé que le Vendeur se réserve le droit de ne pas donner suite à la commande passée par le Client :

En cas de commandes excédant, par leur contenu ou leur fréquence, les besoins d'un non professionnel et plus généralement en cas de demande anormale ou mauvaise foi du Client.

En cas d'informations en provenance de l'organisme bancaire en charge par le Vendeur de la gestion du règlement de la commande faisant état de l'impossibilité de mettre en œuvre le moyen de paiement du Client. Et plus généralement au cas de motif légitime tel que prévu par l'article L-122-1 du Code de la consommation. En ce cas, le Vendeur en informera par courriel le Client.

ARTICLE 6 : INDISPONIBILITÉ DES PRODUITS.

Il est rappelé que les produits dont la vente est proposée sur le Site vignobleschateaux.fr sont exclusivement des vins livrables.

Dans le cas où le Vendeur ne serait pas en mesure – eu égard à la quantité disponible – de satisfaire l'ensemble des commandes passées par les Clients, les commandes seront traitées par ordre chronologique en fonction de leur date de validation.

En cas d'indisponibilité d'un produit après validation de la commande par le Client, le Vendeur en informera le Client par courriel dès qu'il aura lui-même connaissance par le fournisseur concerné de cette indisponibilité.

En ce cas, le Vendeur remboursera le Client dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai de 30 jours à compter du paiement. Sur proposition du Vendeur, le Client pourra opter pour la fourniture d'un produit d'une qualité et d'un prix équivalent ou la remise d'un bon d'achat. Les frais de retour du produit de qualité et prix équivalents consécutifs à l'exercice du droit de rétractation sont à la charge du Vendeur.

ARTICLE 7 : DROIT DE RÉTRACTATION.

Conformément aux dispositions de l'article L121-20 du Code de la consommation, le Client dispose d'un droit de rétractation lui permettant d'annuler sa commande.

Ce droit pourra être exercé – sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités – dans un délai de 7 jours francs à compter de la réception des produits commandés.

Lorsque le délai de 7 jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Conformément aux dispositions de l'article L 121-20-2 du Code de la consommation, il est rappelé que le droit de rétractation ne peut être exercé notamment en cas de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ou qui, du fait de leur nature, ne peuvent être réexpédiés ou sont susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement.

Par ailleurs, le droit de rétractation ne pourra être exercé si le produit retourné est impropre à la commercialisation.

Pour exercer son droit de rétractation, le Client doit retourner au Vendeur le ou les produits concernés dans le délai susvisé et en demander le remboursement.

Si le droit de rétractation est exercé, le Vendeur remboursera le Client dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours suivant la date à laquelle ce droit a été exercé. Au delà, la somme due sera de plein droit productive d'intérêts au taux légal en vigueur.

Le Vendeur remboursera l'ensemble des sommes versées par le Client (et notamment les frais de port initiaux) à l'exception des frais de retour lesquels seront à la charge du Client. Ce remboursement s'effectue par tout moyen. Sur proposition du Vendeur, le Client pourra opter pour une autre modalité de remboursement.

ARTICLE 8 : PRIX/ PAIEMENT.

8.1. Prix des produits

Les prix affichés sur le Site vignobleschateaux.fr sont indiqués en euros (€), toutes taxes comprises (T.T.C.) et hors frais de livraison (cf.ci-après).

Les prix et les conditions de vente applicables à la commande sont ceux affichés sur le Site vignobleschateaux.fr au jour de la validation de la commande par le Client.

Il est précisé que conformément à la réglementation relative à l'exigibilité des taxes, les taxes applicables à la commande – et notamment la T.V.A. – seront celles en vigueur au jour de la livraison (sans incidence toutefois pour le Client sur le montant T.T.C. de la commande).

8.2. Frais de livraison

Les frais afférents à la livraison des produits commandés sont renseignés sur le Site vignobleschateaux.fr et précisés préalablement à la passation de la commande. Ils sont déterminés en fonction de la zone de livraison, de la quantité ou du volume de la commande, et du mode de livraison choisi. (cf.ci-après art. 10.2)

Il est précisé qu'une même commande pourra faire l'objet de livraisons fractionnées, ce fractionnement étant sans incidence sur le montant des frais de livraison arrêté lors de la passation de la commande.

8.3. Dates – Délais de paiement - Facturation

Lors de la passation de la commande, le Client procède au paiement d'un acompte d'un montant égal à 100% du montant TTC de la commande.

A réception de l'acompte, le Vendeur adresse au Client une facture pro-forma. La commande devra être réglée par le Client avant la livraison des produits.

8.4. Mode de paiement

Les prix sont payables en euros (€).

Le Client procède au règlement de la commande par carte bancaire directement sur le Site vignobleschateaux.fr.

Le paiement par carte bancaire est effectué au moyen d'un système de paiement sécurisé de type SSL conforme aux réglementations interbancaires françaises et internationales. Le protocole SSL est un système de cryptage de la saisie et de la transmission des données bancaires. Lors du paiement, le Client est automatiquement redirigé vers le site du partenaire bancaire du Vendeur. Ce dernier n'a de ce fait jamais accès aux données bancaires du Client : il est uniquement informé par le partenaire bancaire de la bonne transaction du règlement.

ARTICLE 9 : CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

De convention expresse, le transfert de propriété des produits commandés sur le Site vignobleschateaux.fr interviendra exclusivement à la livraison des produits et sous réserve du paiement effectif du prix total de la commande, y inclus les frais et accessoires et notamment les frais de livraison.

ARTICLE 10 : LIVRAISON

10.1. Date – Délai de livraison

Dès que le Vendeur aura été informé de la mise à disposition des vins par le producteur, il en informera le Client et lui précisera la date à laquelle les produits commandés pourront être livrés.

En tout état de cause, le Vendeur s'engage sur un délai de livraison maximum de 3 mois à compter du jour de la commande du Client. Ce délai constitue la date limite à laquelle le Vendeur s'engage à livrer les produits.

En cas de non-respect de cette date limite, le Client pourra demander l'annulation de la commande conformément aux dispositions de l'article L 121-20-3 du Code de la consommation renvoyant à l'article L114-1 du même code lequel énonce : « Le consommateur peut dénoncer le contrat de vente d'un bien meuble ou de fourniture d'une prestation de services par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en cas de dépassement de la date de livraison du bien ou d'exécution de la prestation excédant sept jours et non dû à un cas de force majeure. Ce contrat est, le cas échéant, considéré comme rompu à la réception, par le vendeur ou par le prestataire de services, de la lettre par laquelle le consommateur l'informe de sa décision, si la livraison n'est pas intervenue ou si la prestation n'a pas été exécutée entre l'envoi et la réception de cette lettre. Le consommateur exerce ce droit dans un délai de soixante jours ouvrés à compter de la date indiquée pour la livraison du bien ou l'exécution de la prestation. »

En pareilles circonstances, le Vendeur remboursera le Client dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours suivant la date à laquelle ce droit a été exercé. Au delà, la somme due sera de plein droit productive d'intérêts au taux légal en vigueur.

Sur proposition du Vendeur, le Client pourra toutefois opter pour une autre modalité de remboursement.

10.2. Lieu et Mode de livraison

La zone de livraison des produits est limitée au territoire suivant : France Métropolitaine (y inclus la Corse) et les pays de la Communauté européenne.

Pour toute livraison hors de ces territoires, le Client est invité à contacter le Vendeur afin que ce dernier puisse étudier sa demande.

Lors de la commande, le Client choisit le lieu de livraison. Il peut s'agir soit du magasin (ou entrepôts) du Vendeur situé 1 rue du Clocher – 33330 Saint-Emilion soit d'une adresse communiquée par le Client lors de la commande.

Il est toutefois précisé que si le Client souhaite – après validation de la commande – modifier le lieu de livraison et/ou le mode de transport, il dispose de la faculté d'en faire la demande au Vendeur et de convenir avec lui de nouvelles modalités.

Il appartient au Client de vérifier préalablement à la commande – notamment au regard des spécifications des produits en termes de taille, de volume et de poids – que ceux-ci peuvent être acheminés par les voies d'accès normales et notamment qu'il n'existe pas d'obstacles à la livraison (tels que escaliers, ascenseur, portes palières).

ARTICLE 11 : RECEPTION - CONFORMITE.

Le Client vérifiera à réception la nature, l'état, la quantité, et plus généralement la conformité des produits livrés au contenu de la commande concernée.

A ce titre, le Client procédera – lors de la livraison – à tous examens nécessaires pour déceler des éventuels avaries, manquants ou non-conformité et notamment vérifier l'état des emballages, le nombre de colis et les produits dans leurs quantités, leurs références, leur état et leurs caractéristiques.

Si le Client constate une non-conformité du produit, il en informera le Vendeur par écrit (lettre recommandée avec accusé de réception) en précisant les informations suivantes afin de faciliter le traitement de sa demande : nom, prénom, coordonnées postales, téléphoniques, adresse de facturation et/ou de livraison du colis, la (les) référence du ou des produits concernés, identification de la commande concernée et informations afférentes à la non-conformité relevée.

Le Client laissera au Vendeur toute faculté et prendre toutes dispositions pour que le Vendeur puisse procéder lui-même, ou par le biais de toute personne que le Vendeur aura décidé de se substituer à cet effet, à l'examen en l'état du produit prétendu affecté ou non conforme. A cet effet, le Client devra notamment s'abstenir d'intervenir lui-même ou de recourir à un tiers à cette fin et devra prendre toutes dispositions pour préserver l'intégrité du produit présumé non conforme.

ARTICLE 12 : GARANTIE

Le Vendeur est tenu des défauts de conformité et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du code civil. A cet égard, il est rappelé les dispositions suivantes :

Extrait du Code de la consommation :

Article L211-4 : « Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L211-5 : « Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage,

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L211-12 : « L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

Extrait du Code civil sur la garantie des vices cachés :

Article 1641 du Code civil : « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1648 du Code civil : « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

ARTICLE 13 : RESPONSABILITE.

Il est précisé qu'en cas de différence non substantielle entre les photos de présentation, textes, illustrations et les articles commandés - en particulier du fait des différences de rendu des couleurs des logiciels de navigation Internet et/ou moniteurs de visualisation – la responsabilité civile du Vendeur ne pourra être engagée, le Client conservant en tout état de cause la faculté d'exercer son droit de rétractation. Conformément à la réglementation en vigueur, le Vendeur n'est pas responsable en cas d'inexécution (et notamment de retard de livraison) de la commande imputable au Client, au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers, ou à un cas de force majeure.

ARTICLE 14 : RENSEIGNEMENT – RÉCLAMATION.

Pour tout renseignement, demande d'information ou réclamation, le Client peut contacter le Vendeur en lui adressant un message soit à l'adresse électronique suivante : contact@mesprimeurs.com soit à l'adresse courrier suivante : 1 rue du Clocher – 33330 Saint-Emilion.

Le Client peut également contacter téléphoniquement le Vendeur au numéro figurant à cet effet sur le Site vignobleschateaux.fr (appel non surtaxé) de 10h à 18h du lundi au vendredi (hors jours fériés).

ARTICLE 15 : PREUVE ET ARCHIVAGE.

De convention expresse entre le Vendeur et le Client, les courriers électroniques feront foi entre les parties de mêmes que les données enregistrées par les systèmes d'enregistrement automatique utilisés sur le Site vignobleschateaux.fr, notamment quant à l'objet et la date de la commande.

Conformément à la réglementation en vigueur, le Vendeur procède, pour toute commande d'un montant supérieur à 120 €, à l'archivage du contrat de vente conclu avec le Client pendant une durée de 10 ans. Sont ainsi conservés : le détail de la commande, le descriptif des produits commandés, les conditions générales de vente en vigueur au jour de la commande, les éléments fournis par le Client pour la commande. Le Client peut accéder au contrat électronique ainsi archivé et à cet effet pourra adresser sa demande au Vendeur par courriel ou par courrier. Afin de faciliter le traitement de sa demande, il est recommandé au Client de s'adresser au Service Client en fournissant le numéro de commande et ses coordonnées.

ARTICLE 16 : DROIT APPLICABLE – JURIDICTION COMPÉTENTE – LANGUE

Les présentes conditions – et de manière générale les relations entre le Vendeur et le Client – sont soumises au droit français.

En cas de litige entre les parties qui ne pourra être résolu de façon amiable, toute action judiciaire sera de la compétence exclusive des tribunaux français.

La langue française et la langue anglaise sont les seules langues proposées pour la passation de commande et la conclusion de la vente, étant toutefois précisé que la langue française est celle faisant foi entre les parties.